



I - Programme de l'épreuve orale de leçon.

Le programme des options A (littérature) et B (civilisation) est constitué par le programme des épreuves d'admissibilité de l'agrégation externe :

A – Littérature

- 1 – William Shakespeare. *Hamlet, Prince of Denmark* [c. 1601]. (Edited by Philip Edwards. Revised with a new Introduction by Heather Hirschfeld). Cambridge, Cambridge University Press (The New Cambridge Shakespeare), 2019.
- 2 – Alexis Wright. *Carpentaria* [2006]. Londres, Constable/Little, Brown, 2009 (ISBN : 978-1845299484).
- 3 – Francis Scott Fitzgerald, *Tender is the Night* [1934]. Londres, Penguin (Penguin English Library), 2018.
- 4 – Cormac McCarthy, *No Country for Old Men* [2005]. Londres, Picador, 2010 (ISBN : 978-0330511216) ; et le film *No Country for Old Men*, réalisé par Ethan et Joel Coen, 2007.
- 5 – John Keats. *Keats's Poetry and Prose*. (Selected and edited by Jeffrey N. Cox). New York, Londres, Norton, 2009. Sont précisément au programme les recueils *Poems* (1817 ; p. 20-68) ; *Lamia, Isabelle, The Eve of St. Agnes, And Other* (1820 ; p. 409-495) ; et les poèmes suivants : Ode on Indolence (p. 334) ; Sonnet [Bright star! would I were steadfast as thou art!] (p. 337) ; La Belle Dame Sans Merci (p. 338) ; Sonnet. [The day is gone, and all its sweets are gone!] (p. 374) ; To ——— [What can I do to drive away] (p. 375) ; To Fanny. (p. 376) ; [This living hand, now warm and capable] (p. 378).

B – Civilisation

1 – Émergence et transformations du puritanisme en Angleterre, 1559-1642

Présentation générale du sujet

Le sujet proposé porte sur l'émergence, la définition et l'évolution du puritanisme en tant que courant politique, religieux et culturel depuis son apparition au début du règne d'Élisabeth I^{ère} (1558-1603) avec le « Règlement élisabéthain » (*Elizabethan Settlement*, 1559), jusqu'à son apogée au début des années 1640, au seuil des guerres civiles qu'on a aussi parfois appelées « Révolution puritaine ».

En 1563, le clergé, réuni en assemblée (*Canterbury Convocation*), formule les Trente-Neuf Articles qui seront finalement révisés en 1571, adoptés par le Parlement puis imposés à l'ensemble du clergé. L'ambiguïté de ces Articles sur un certain nombre d'aspects de la doctrine provoque le mécontentement de ceux qui sont partisans d'une réforme complète de l'Église, afin qu'elle se distingue plus radicalement du catholicisme. Ainsi, en 1572, deux jeunes ministres londoniens, John Field et Thomas Wilcox, rédigent *An Admonition to the Parliament* pour dénoncer les concessions faites au catholicisme dans l'Église d'Angleterre et proposer une organisation presbytérienne, inaugurant ainsi une controverse célèbre à laquelle prennent part Thomas Cartwright et John Whitgift (*Admonition controversy*).

Face aux refus répétés de la reine et du Parlement, le mouvement de contestation s'organise et élabore des stratégies pour se faire entendre, comme en témoigne la controverse de Marprelate en 1588-1590, au cours de laquelle est imprimée, par des presses secrètes, une série de pamphlets anonymes s'attaquant en particulier au gouvernement de l'Église d'Angleterre par des évêques et proposant à la place un système presbytérien. Ces publications conduisent à un renforcement de la répression et lorsque Jacques VI d'Écosse accède au trône d'Angleterre (1603-1625), ceux qu'on appelle désormais couramment les puritains espèrent que le nouveau souverain Stuart se montrera plus conciliant. Cependant, la Pétition des Mille (*Millenary Petition*) qu'ils lui soumettent dès 1603 pour obtenir de nouvelles réformes de l'Église d'Angleterre ne reçoit pas les réponses attendues lors de la Conférence d'Hampton Court qui s'ouvre en janvier 1604, même si une nouvelle traduction de la Bible (*King James Bible*, 1611) y est décidée.



Malgré la victoire doctrinale du calvinisme au plan international lors du synode de Dordrecht (1618), les revendications religieuses des puritains, dont leur opposition aux *Books of Sports* (1618 et 1633), restent lettre morte en Angleterre. Tout au long du règne de Jacques (VI d'Écosse / I^{er} d'Angleterre), mais surtout de son successeur Charles I^{er} (1625-1649), le conflit entre le mouvement puritain – de plus en plus présent au sein même du Parlement – et la monarchie se durcit. Les membres puritains du Parlement désapprouvent la politique des deux souverains, en particulier la réaffirmation du droit divin des rois (qui les fait user trop souvent de la prérogative royale, aux yeux de leurs détracteurs), l'arminianisme et les « innovations » de William Laud (1573-1645) qui conduisent, entre autres, à de vastes projets d'embellissement des lieux de culte. Devant la censure, certains puritains s'exilent, sur le continent ou en Amérique du Nord, où ils fondent leurs propres communautés religieuses, à Plymouth en 1620, puis à Boston dix ans plus tard ; d'autres commencent à expérimenter des modes d'organisation ecclésiale séparément de l'Église d'Angleterre. L'opposition politique des puritains au sein du Parlement d'Angleterre se renforce et s'organise au cours du règne de Charles I^{er}, au point de conduire à un conflit armé, opposant parlementaires et royalistes tout au long des années 1640, suite à la tentative d'imposer le Livre des Prières Publiques en Écosse.

L'étude de l'émergence et des transformations du puritanisme aux XVI^e et XVII^e siècles ne saurait ainsi se limiter rigoureusement à l'Angleterre seule, comme en témoignent par exemple l'influence de John Knox et le presbytérianisme de la *kirk*, les massacres de 1641 en Irlande, ou encore les migrations transatlantiques des puritains. Les circulations au sein des îles Britanniques et dans l'espace atlantique constituent ainsi un cadre global qui éclaire et met en perspective les dynamiques anglaises, qui restent cependant le cœur du sujet.

Trois axes d'étude principaux

La périodisation retenue n'inclut pas les guerres civiles, dont l'issue marque la victoire des puritains, mais se termine en 1642, au moment où la suppression de tribunaux comme la Chambre étoilée et l'affaiblissement de la censure encouragent l'essor des sectes radicales, et où le Parlement réussit à convaincre la nation de souscrire à sa « Protestation » pour la défense de la religion protestante. À cette date, la puissance et la force de frappe des puritains, qui parviennent à constituer une armée contre la monarchie, ne font aucun doute. Trois grands axes seront étudiés à part égale. Le premier porte sur **(1) l'essor remarquable du puritanisme** qui n'est au départ que l'expression, souvent modérée ou en tout cas marginale, d'un mécontentement face à une Église d'Angleterre jugée encore trop proche du catholicisme, mais qui devient, au milieu du XVII^e siècle, un mouvement théologico-politique capable de mobiliser et d'unir les opposants à la monarchie Stuart, malgré la diversité de leurs origines et de leurs revendications doctrinales, organisationnelles et liturgiques. Il s'agit donc de s'intéresser à la montée en puissance du puritanisme tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'une évolution progressive et régulière vers une prise de pouvoir, mais bien d'un essor souvent entravé et remis en question.

Le deuxième axe porte sur **(2) la définition même du puritanisme et sur l'identité des puritains**. Présenté comme un mouvement, comme une doctrine ou comme un mode de vie, le puritanisme n'est sans doute pas une religion en soi. Mais surtout, il ne s'agit pas d'un phénomène homogène, qui rassemblerait des individus partageant tous les mêmes croyances et les mêmes pratiques religieuses. Le terme péjoratif « puritain » apparaît en 1565, à l'occasion d'une querelle sur les vêtements sacerdotaux (*vestiarian controversy*). Polémique et malaisé à définir, il recouvre des réalités diverses : il n'y a pas grand-chose en commun, apparemment, entre les puritains modérés qui prouvent la réforme au sein même de l'Église d'Angleterre dans la première moitié du XVII^e siècle, les congrégationalistes et les séparatistes. Pourtant, les puritains ont des positions religieuses et politiques identifiables, dictées par leur opposition franche au catholicisme : sur le plan religieux, ils condamnent certains rites de l'Église d'Angleterre et réclament une réforme des institutions ; sur le plan politique, ils prennent position contre l'Espagne papiste et la prérogative royale pour promouvoir le Parlement et le bien public. On a pu dire que le puritanisme se distinguait du protestantisme en termes de degré davantage que de nature, caractéristique qui a sans doute conduit au stéréotype du puritain extrémiste et fanatique, ainsi que par certains traits des « sectes religieuses » du second XVII^e siècle, que l'on associe parfois à ce mouvement.



Le troisième axe porte sur **(3) l'histoire sociale, culturelle et matérielle du puritanisme** à trois échelles : communautaire, familiale et personnelle. Si le mouvement puritain occupe une place essentielle dans l'histoire politique et religieuse de la première modernité, il est aussi important de s'intéresser aux puritains eux-mêmes, à leurs origines sociales et géographiques, à leur mode de vie ou encore à la place des femmes au sein du mouvement.

La culture puritaine est d'abord marquée, du point de vue collectif, par la centralité accordée au texte biblique, au strict respect du repos dominical, et par des pratiques communautaires comme les sermons, le chant des psaumes, les exercices liés à la prédication (*prophesyings, lectures*), la prière ou encore le jeûne. Ces pratiques se déroulaient dans des lieux dépouillés d'ornements visuels ou auditifs, les querelles sur les vêtements, les images ou la musique ayant ponctué la période considérée. Les puritains se distinguent également par les rites entourant la naissance et la mort, par la façon de célébrer le mariage, de se nommer ou de se vêtir. Cette altérité revendiquée permet de comprendre les stratégies de contrôle social et de réforme morale qui leur sont associées, jusque dans la sphère économique. Les puritains, souvent issus de l'artisanat urbain ou de la classe marchande, insistent sur l'honnêteté. C'est leur mode de vie ascétique, leur méfiance envers le luxe et l'attention portée à la bonne réputation qui mena Max Weber à déceler chez eux l'« esprit » capitaliste sur lequel il fonde une partie de son œuvre.

Dans la sphère domestique, ensuite, l'éducation est essentielle. À côté des sermons et des ouvrages théologiques et doctrinaux, le clergé puritain est à l'origine d'une littérature dévotionnelle et pastorale (catéchismes, traités de conduite, méditations, arts du bien mourir...). Du point de vue individuel, enfin, l'examen de conscience et la recherche des preuves du salut étaient essentiels. Les puritains tenaient des journaux, composaient des autobiographies spirituelles, échangeaient des correspondances souvent très personnelles.

L'étude du puritanisme et de son histoire, souvent mal connus et victimes de nombreux stéréotypes et contresens alors même que leur héritage politique, religieux et économique continue d'irriguer la culture de pays d'expression anglophone, permet ainsi de mieux comprendre à la fois les fondements de l'Église d'Angleterre et les origines de la suprématie parlementaire au Royaume-Uni, de la liberté de conscience et de la tolérance.

2 – Le droit de vote des femmes aux États-Unis, 1776-1965

Le 26 août 1920, le 19^e amendement, qui interdit toute restriction liée au genre dans l'accès au suffrage, était intégré à la Constitution des États-Unis, marquant la fin d'un long combat pour le droit de vote des femmes. Mais si cet amendement fut un moment important dans l'histoire de la démocratie étatsunienne, l'un des enseignements majeurs de l'historiographie récente est qu'il ne peut être considéré comme la fin de la lutte pour le suffrage féminin : si elle commença bien avant 1920, elle se poursuivit longtemps après. Il convient de ce fait de l'étudier sur la longue durée, depuis la Déclaration d'indépendance jusqu'au *Voting Rights Act* de 1965.

Dans un premier temps, il importe de situer les grandes étapes du suffrage féminin dans leur contexte institutionnel. Le droit de vote aux États-Unis n'est pas garanti par la Constitution : il n'apparaît pas dans le texte de 1787, tandis que les 15^e (1870) et 19^e amendements ne mentionnent que l'impossibilité de le limiter sur la base de l'appartenance ethno-raciale ou du sexe. Aux débuts de la République américaine, le droit de vote relève de la prérogative des États fédérés et est envisagé comme un privilège lié à la propriété plutôt que comme un droit. Si les constitutions votées alors au niveau des États mettent en place le suffrage censitaire masculin, le New Jersey se distingue en accordant le droit de vote aux femmes selon les mêmes conditions de propriété que les hommes. Les historiens ont proposé plusieurs raisons pour élucider cette « exception du New Jersey » (Rosemarie Zagari), parmi lesquelles le jeu politique partisan. En 1807, la législature de l'État mit un terme à cette exception en limitant le droit de vote aux hommes blancs payant des impôts, avant de s'aligner en 1844 sur l'ensemble des États qui, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, étendirent le droit de vote à tous les hommes blancs, sans condition de propriété.



Après la Guerre de Sécession, les débats sur les droits des anciens esclaves aboutissent en 1870 à l'adoption du 15^e amendement, qui élimine toute restriction liée à l'appartenance ethno- raciale dans l'accès au droit de vote, sans établir le suffrage universel. Il s'agit d'une défaite majeure du suffragisme, malgré la création d'associations comme l'*American Equal Rights Association* en 1866, l'*American Woman Suffrage Association* et la *National Woman Suffrage Association* en 1869. À cette période, le mouvement des suffragettes se divise à cause d'inimitiés personnelles et de désaccords sur le soutien au 15^e amendement ; les dissensions relatives aux stratégies à adopter perdurent jusqu'en 1920, même après la réunion de ces associations en 1890. La stratégie dite du « nouveau départ » (*new departure*) qui vit des centaines de femmes tenter de s'inscrire sur les listes électorales à la fin des années 1860 et au début des années 1870 échoua après que la Cour Suprême affirma dans l'arrêt *Minor v. Happersett* que la Constitution, en particulier le 14^e amendement (1868), ne garantissait pas le droit de vote à tous les citoyens. Si l'adoption d'un amendement fédéral sur le modèle du 15^e amendement fut l'objectif privilégié par la *National Woman Suffrage Association* d'abord, puis la *Congressional Union for Woman Suffrage* et le *National Woman's Party* dans les années 1910, les suffragettes s'investirent également dans des campagnes au niveau des États. Le Wyoming devint ainsi en 1869 le premier territoire à voter une loi donnant le droit de vote aux femmes, et en 1890 le premier État où celui-ci est mis en place. Le suffrage féminin fut adopté par référendum dans certains États, notamment de l'Ouest, comme le Colorado en 1893 ou la Californie en 1911. Certaines femmes obtiennent également le droit de vote au niveau local, dans les municipalités, mais aussi dans l'administration des écoles. Ces victoires sont le résultat de stratégies, parfois concurrentes, parfois complémentaires, déployées au fil du temps : de la création de journaux, l'organisation de conventions et de campagnes de pétitions, jusqu'à des stratégies inspirées par des activistes britanniques, telles les parades, et les manifestations devant la Maison-Blanche pendant la Première Guerre mondiale. S'il n'est pas demandé une connaissance fine de toutes ces actions, il convient d'étudier le répertoire des moyens mis en œuvre par les suffragettes comme autant de réponses à des contextes locaux et nationaux, qui aboutissent au soutien public du Président Thomas Woodrow Wilson en 1918, puis au vote du 19^e amendement au Congrès en 1919, et à sa ratification en août 1920.

La ratification du 19^e amendement ne peut donc se comprendre uniquement d'un point de vue institutionnel, car c'est bien la mobilisation des femmes (et parfois des hommes) sur le temps long qui l'explique. Il est ainsi nécessaire dans un deuxième temps d'étudier les débats sur le droit de vote des femmes depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1920 pour constater la pérennité de certains arguments en faveur du suffrage féminin – par exemple, le discours fondé sur les promesses des droits égaux de la République américaine, l'argument de la complémentarité entre hommes et femmes nécessaire à un gouvernement équilibré et efficace, les services rendus à la nation en temps de guerre, l'imposition. Il n'est pas demandé de connaître l'ensemble des discussions sur le droit de vote des femmes sur toute la période, mais certains moments doivent retenir l'attention : les débats dans le New Jersey entre 1776 et 1807 ; les échanges sur l'opportunité et la nécessité de demander le droit de vote lors des conventions sur les droits des femmes à la fin des années 1840 ; les conflits sur les 14^e et 15^e amendements qui divisèrent le suffragisme après la Guerre de Sécession ; les débats des années 1910 qui aboutirent à un changement sur la question au sommet de l'État. Il est important de comprendre dans quelle mesure les discours suffragistes répondent également à l'émergence à la fin du XIX^e siècle d'un mouvement anti-suffragiste qui s'appuie sur des arguments spécifiques : la question des rôles genrés, l'absence de participation des femmes aux conflits armés, des qualités spécifiquement féminines jugées incompatibles avec une prise de décision rationnelle... Une attention particulière sera portée aux arguments racistes que certaines suffragistes blanches portèrent pendant et après la Reconstruction, opposant suffrage féminin blanc et suffrage masculin noir dans les années 1860, faisant la promotion du droit de vote lié à l'éducation (*educated suffrage*) et présentant le droit de vote des femmes comme une arme au service du maintien de la suprématie blanche dans le Sud au tournant du XX^e siècle.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'aborder la troisième thématique, à savoir le combat spécifique des femmes noires pour le droit de vote. Si l'image d'un mouvement suffragiste blanc perdure, notamment à cause des arguments racistes mis en avant par certaines militantes et l'exclusion des femmes de couleur des organisations et actions publiques comme les parades suffragistes dans les années 1910, de nombreuses historiennes à l'instar de Rosalyn Terborg-Penn, et plus récemment Martha Jones et Cathleen Cahill, ont mis



en évidence le rôle important joué dans la lutte pour le droit de vote avant et après 1920 par ces femmes marginalisées au sein à la fois du suffragisme et de l'historiographie. L'adoption des lois Jim Crow et le régime de terreur dans le Sud empêchèrent l'accès aux urnes à la grande majorité des femmes et des hommes noirs. En 1940, seuls 3 % des Africains-Américains pouvaient ainsi voter dans le Sud. Il importe d'étudier certaines figures féminines emblématiques qui influencèrent le combat pour le droit de vote, comme Frances Ellen Watkins Harper, Mary Church Terrell, Ida B. Wells-Barnett, et Fannie Lou Hamer. Elles envisageaient le vote comme un moyen de défendre des enjeux propres à la communauté noire à la croisée d'un mouvement qui liait droits des femmes et droits civiques des Noirs (Cathleen Cahill, Martha Jones). Elles furent confrontées à la résistance du mouvement suffragiste blanc avant l'adoption du 19^e amendement, ainsi qu'à l'abandon de la cause du droit de vote pour toutes les femmes par de nombreuses militantes blanches après 1920. L'adoption du *Voting Rights Act* de 1965, qui déclara les restrictions au droit de vote illégales et institua un système de contrôle fédéral sur les lois électorales des États, ne peut être envisagée sans prendre en compte la continuité de leur action sur plus d'un siècle.

Le programme de l'option C (linguistique) est celui des épreuves d'admission de l'agrégation externe :

C – Linguistique

Leçon :

Dans le cadre du programme ci-dessous, il est demandé au candidat de répondre à une question d'ordre théorique ou de discuter une ou plusieurs affirmations de linguistes tout en illustrant son argumentation à l'aide d'exemples tirés d'un corpus d'anglais contemporain qui lui sera fourni lors de la remise du sujet. Des connaissances théoriques sont attendues.

Les interrogatives.

II - Épreuve hors programme en anglais.

Lors de la préparation de l'épreuve, les candidats auront à leur disposition :

- des dictionnaires unilingues anglais et américain.
- *The Encyclopaedia Britannica* DVD ROM, Ultimate edition, 2015.

N.B. Les éditions sont données à titre indicatif.